



Delai d'encaissement d'un chèque

Par **yvescreff**, le **02/01/2008** à **15:41**

Bonjour,

J'ai déposé un chèque de mon notaire correspondant au fruit d'une vente, chèque provenant de la Caisse des Dépôts et Consignation. Ma banque a pris comme date de valeur la date de dépôt + 4 jours ouvrés. Est bien normal? Si non, que faire? Il s'agit d'un chèque de banque ...

D'avance merci de votre réponse